Le mot du conservateur du musée des troupes de marine

« *Oublier son passé c'est s'appauvrir, mais vivre sur son passé c'est se ruine*r ».

Maréchal de Lattre de Tassigny

Le Musée des Troupes de marine, conçu au départ en 1948 comme un conservatoire de collections et un lieu de mémoire et de commémoration, devient avec le temps et le travail des conservateurs un musée d'histoire, de sciences et techniques, d'arts et traditions militaires, mais aussi d'aventures humaines, et un centre d'activités culturelles. Il s'inscrit comme une suite du musée permanent des colonies (Exposition coloniale, 1931), devenu musée de la France d'outre-mer puis musée des arts africains et océaniens (1960) enfin musée national des arts d'Afrique et d'Océanie (MNAAO) et fermé le 31 janvier 2003 pour être transféré quai Branly à Paris. Le musée détient d'ailleurs 90 dépôts du musée du Quai Branly.

Le musée présente une évocation illustrée aussi bien par des biens muséaux très diversifiés que par des archives ou des documents iconographiques, l'histoire de l'Arme des troupes de marine. Celle-ci sert de fil conducteur à l'histoire de la France d'outre-mer évoquée à grands traits. Seul musée qui aborde la présence militaire de la France outre-mer d'une manière aussi complète, la muséographie se révèle complexe à concevoir, à mettre en œuvre et à faire évoluer.

Entretenir la mémoire, raconter l'histoire de combats glorieux, rendre hommage aux figures militaires, perpétuer les traditions de l'Arme des Troupes de marine étaient les objectifs du musée. Le but était de participer à l'instruction des troupes et à leur acculturation en vue de leur affectation outre-mer. Lors de sa conception en 1981, il était nécessaire de proposer un outil de formation à la hiérarchie militaire tout en servant de vitrine aux troupes de marine. En effet, l'ouverture sur un public civil se révèle être une nécessité afin de conserver le lien Armée-Nation et de continuer à éduquer le visiteur-citoyen sur une institution mal connue. Le musée des troupes de marine fut un des précurseurs de ce mouvement dès le début des années 1980 en raison de la professionnalisation des troupes de marine débutée antérieurement. Le musée des troupes de marine ne fut donc pas conçu exclusivement pour un public averti et strictement militaire, son emplacement sur une route très touristique et dans un cadre ouvert permet dès son inauguration un large accès aux visiteurs extérieurs à la Défense, en particulier aux nombreux touristes fréquentant la Côte d'Azur.

Cependant, l'évolution de la muséographie au fil du temps de par l'accroissement des collections exposées

Fréquentation :

14976 visiteurs

8890 civils, 2970 militaires et 3116 enfants

brouille la lecture des parcours aux regards non avertis. L'espace exigu ne permet plus une médiation claire et adaptée aux différents types de visiteurs, et ce, malgré le travail des conservateurs successifs qui fut consacré par l'obtention du label musée de France en 2006. Cela se traduit par une érosion constante de la fréquentation du musée. Deux constats ont donc été faits : la muséographie adoptée il y a trente ans est aujourd'hui en partie désuète; elle ne suffit plus à susciter l'intérêt du public. De plus, elle n'est plus adaptée aux normes de la conservation préventive.

Dans un monde où un milliard d'habitants sur les six que compte la planète franchissent les frontières de leur pays par an ; dans le pays le plus visité : 75 millions de touristes dans l'année, dans la région la plus attractive et pas uniquement dans le domaine touristique : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur gagne 80 000 habitants par an, le musée des troupes de marine doit être en continuel mouvement pour s'adapter à son environnement, au monde actuel et au public qui le compose.
La situation actuelle du musée est loin d'être simple. Celui-ci prépare son agrandissement depuis treize ans ; mais les décisions se font attendre. La restructuration permanente des Armées accapare tous les budgets du ministère. L'agrandissement-modernisation du musée prend du temps ce qui est commun à tout projet d'infrastructure publique. On peut tout de même penser que la rédaction de l'étude initiale de faisabilité et de la fiche d'expression de besoin réalisée par le service infrastructure de la Défense de Lyon en 2013 aboutisse à un projet cohérent vis-à-vis des textes réglementaires régissant l'activité des musées militaires et des musées de France. Cela passe par la réalisation d'une véritable entité muséale qui peut certes être de dimension modeste mais qui doit tout de même rassembler des salles d'expositions accessibles aux personnes à mobilités réduites et des réserves adaptées aux normes de la conservation préventive même si cela semble être, aux yeux de certains, un caprice de conservateur. Je souligne qu'actuellement les vitrines sont surchargées faute de place dans les réserves et que la réserve des coiffes a dû être évacuée en urgence en raison d'un taux d'humidité et de moisissures intolérable pour la sauvegarde de nos collections.

L'urgence est là et l'Arme doit être derrière son musée, avec pour objectif un seul projet conduit par son autorité de tutelle.
Mais attention car l'ensemble de ces travaux peut être remis en cause par les choix architecturaux. Les exemples de "gestes" architecturaux en totale inadéquation avec la fonction muséale du bâtiment demandé sont de loin les plus nombreux. Les réussites font figure d'exception.

C'est dans ce contexte, l'équipe muséale continue à faire fonctionner ce musée de France, un des plus beaux des musées de la défense au dire des personnalités qui le visitent.

"*L'exposition n'est pas un simple média, car elle tient son propre discours, c'est une reconstruction, une prise de position. Elle donne un sens qu'elle définit elle-même aux objets qu'elle montre et aux informations qu'elle fournit. L'assemblage qu'elle fait d'objets et de documents dans l'espace crée un sens, expose une prise de position. De ce fait, elle est unique*".

Jean Davallon

Capitaine Eric WARNANT
Conservateur du Musée des Troupes de Marine

Dans l'infrastructure, la patience est reine !

Le premier acte de construction du musée fut essentiellement symbolique, car il resta longtemps sans suite. En effet, la pose de la première pierre en 1973 sur la place d'arme du quartier Colonel Le Cocq est un coup d'épée dans l'eau faute de moyens pour financer le projet dans sa totalité. Il faut attendre 1978 pour que le général Chef d'état-major de l'armée de terre décide de créer à Fréjus un véritable musée en remplacement de l'ancienne salle d'honneur afin de présenter les collections patrimoniales de l'arme : le bâtiment fut livré au mois de février 1981 et inauguré le 2 octobre 1981.
L'association des amis du musée des troupes de marine assura financièrement la construction de deux extensions : bureaux et réserves (50 m2) en 1986 ; auditorium et Centre d'histoire et d'études des troupes de l'outremer, le CHETOM, en 1993.

Quelle tutelle ?

Dans le cadre de la subordination politique culturelle d'ensemble du ministère de la Défense définie par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), le délégué au patrimoine de l'armée de terre est responsable de la mise en œuvre de la politique muséale arrêtée par le chef d'état-major de l'armée de terre. À ce titre, il coordonne et contrôle l'action des musées de l'armée de terre. Chaque musée est directement subordonné au commandant de la formation à laquelle il est intégré. Le musée des troupes de marine est subordonné au général commandant l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger. Celui-ci détermine les directives particulières qui lui sont applicables.